

<p style="text-align: center;"><b>LYCEE CHAPTAL</b> <b>DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE</b> <b>COMPTE RENDU de la REUNION du 09 décembre 2003</b></p>
---

Participation à la réunion :

17 participants (6 parents d'élèves, 1 élève, 8 professeurs, 1 cadre de la direction de Chaptal, 1 membre du Conseil d'administration de Chaptal retraité)  
2 animateurs (1 personne du monde du travail, 1 inspectrice pédagogique)

---

Les animateurs accueillent les participants, rappellent que le débat national sur l'Ecole est une initiative du Président de la République, qu'il répond au principe de la démocratie directe et qu'en conséquence il est ouvert à tous les citoyens.

Les animateurs rappellent que la finalité du débat national sur l'Ecole est d'aider à élaborer la future loi de programmation sur l'Ecole, qui sera soumise au Parlement en 2004.

Au regard du petit nombre de participants, les animateurs proposent de ne constituer qu'un seul groupe de discussion qui traite des 3 questions retenues par l'établissement Chaptal, ce que les participants acceptent.

Les trois questions à débattre sont les suivantes :

- Question 1.01. Quelles sont les valeurs de l'école républicaine, et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?
- Question 1.02. Quelles doivent être les missions de l'école, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?
- Question 1.05. Quel socle commun de connaissances de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Avant d'engager le débat sur chacune de ces trois questions, les animateurs demandent aux participants s'ils souhaitent exprimer des remarques ou commentaires sur les quelques statistiques qui figurent dans le 4 pages « Ouvrir le débat national sur l'avenir de l'Ecole ».

1 parent d'élèves signale que ces statistiques, ainsi que toutes les explications correspondantes que l'on peut trouver sur internet dans le rapport « Eléments pour un diagnostic sur l'Ecole » établi en octobre 2003 à la demande du Haut Conseil de l'évaluation de l'Ecole, sont très intéressantes, et permettent de se rendre compte du déficit d'information relatif à l'Ecole dans lequel se trouve le grand public en général, et les parents d'élèves en particulier. Ce déficit d'information est grave, car il conduit le grand public à n'avoir de vision des réalités de l'Ecole qu'à travers le prisme des événements les plus visibles et les plus médiatisés, ce qui, on le sait, ne contribue pas à véhiculer la meilleure image de l'Ecole.

Il est observé que la qualification des élèves sortant de l'école a augmenté, mais que l'accès des élèves issus des classes modestes aux CPGE est devenu plus difficile.

**Question 1.01. Quelles sont les valeurs de l'Ecole républicaine, et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?**

Sans que cette énumération ne soit exhaustive, les valeurs républicaines citées sont les suivantes : laïcité, tolérance, écoute de l'autre, respect d'autrui, respect de la chose commune.

Les participants constatent qu'il s'agit là de valeurs universelles ; cette mise en avant de valeurs universelles exprime un souci de continuité dans les valeurs de l'école républicaine.

En revanche, il est unanimement constaté un fort décalage entre ces valeurs et celles qui sont aujourd'hui mises en avant dans la société (individualisme, réussite par l'argent, facilité, plaisir immédiat...).

Ce décalage ternit inmanquablement l'image de l'Ecole. Un travail de revalorisation des valeurs républicaines de l'Ecole est ainsi jugé indispensable ; il ne pourrait être entrepris que par l'Ecole après décision politique.

Les professeurs ont par ailleurs insisté sur l'importance du lien entre valeurs et connaissances. L'enseignement doit certes permettre aux élèves d'acquérir des connaissances, mais il ne doit pas pour autant couper les élèves des réalités de la société, ni de la confrontation aux valeurs sous-jacentes de ces réalités. L'acquisition d'un savoir doit donc s'accompagner d'un apprentissage du sens critique ; ceci n'est possible que si l'Ecole ne se transforme pas en un Sanctuaire du Savoir. A l'inverse, il faudrait que ce souci de non sanctuarisation de l'Ecole ne conduise ni à négliger l'acquisition des connaissances, ni à oublier que les élèves sont des jeunes qui ont besoin que l'on respecte leur monde propre, lequel n'est pas un monde d'adulte. L'Ecole devrait donc offrir aux élèves un milieu ouvert mais maîtrisé. Cette problématique difficile, introduite dans le débat par les professeurs, a finalement été l'objet d'un bon consensus au niveau de l'ensemble des participants.

**Question 1.02. Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?**

La mission de l'Ecole doit-elle consister à instruire les élèves en leur apportant des connaissances et un savoir, ou bien à instruire et éduquer ?

Les participants ont abordé cette question de façon pragmatique, c'est-à-dire en partant du terrain, c'est-à-dire des élèves dans les classes.

Les professeurs constatent que les élèves leur adressent de nombreux questionnements dont les réponses relèvent indiscutablement d'une mission d'éducation, c'est-à-dire d'une mission consistant à permettre aux élèves d'accéder aux valeurs universelles. Il en résulte que l'Ecole ne peut pas aujourd'hui, dans sa pratique quotidienne, limiter sa mission à des tâches d'instruction.

La question de l'Europe n'a été traitée qu'à travers le problème de l'apprentissage des langues.

D'un point de vue culturel, il est clair que les élèves s'enrichissent à apprendre plusieurs langues ; en ce sens, une offre diversifiée de langues est un élément positif.

D'un point de vue pratique, l'anglais est, après la langue maternelle, la principale langue d'échange entre citoyens des différents pays européens et non européens, au plan professionnel comme au plan non professionnel. Elle est donc absolument incontournable, et devrait être maîtrisée à l'oral comme à l'écrit à la fin du lycée. Ce n'est absolument pas le cas aujourd'hui, faute de consacrer à l'anglais des moyens beaucoup plus importants.

Le rôle de l'Ecole dans la préparation des jeunes à la vie active ne doit pas conduire à subordonner l'école au monde du travail. En revanche, l'Ecole doit faire prendre conscience aux élèves que le monde du travail est une réalité incontournable ; il en résulte que l'Ecole doit éclairer les jeunes sur leur choix professionnels, ce que, de l'avis de tous les participants, elle fait assez mal aujourd'hui. Il semble en particulier que les conseillers d'orientation sont assez démunis par rapport à la connaissance des milieux et des métiers du travail.

Si l'Ecole ne doit pas être subordonnée au monde du travail, il faudrait toutefois que l'Ecole garantisse la meilleure adéquation possible avec les débouchés offerts par le monde du travail.

Cette question renvoie en conséquence sur celle de l'orientation des élèves. A ce propos, les participants ont développé deux idées assez différentes :

- d'un côté, l'Ecole devrait former, à quelque niveau que ce soit, des généralistes ayant appris à apprendre, c'est-à-dire des jeunes bien armés pour s'adapter aux évolutions rapides du monde du travail ;
- d'un autre côté, il est nécessaire que l'Ecole revalorise les voies de formation techniques et professionnelles, qui sont aujourd'hui, en France, assimilées par le public aux voies de l'échec scolaire.

**Question 1.05. Quel socle commun de connaissances de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?**

Savoir lire, écrire et comprendre un texte, à un niveau de complexité adapté au niveau de formation considéré, constitue pour les participants le socle de connaissances. Le savoir encyclopédique ne doit pas être négligé, mais apprendre à comprendre le sens de ce qui est appris est fondamental.

Le débat a enfin porté sur les programmes.

Les changements de programme sont fréquents. Ils sont jugés trop fréquents ; le bien fondé des changements décidés par la Commission Nationale des Programmes n'apparaît pas évident ; c'est une source d'amertume, d'incompréhension et de dégradation de l'image de l'Ecole. Changerait-on pour changer, ou bien sur la base de fondements trop théoriques ? L'exemple des IDD en collège et des TPE en lycée est donné à titre d'illustration de ce

phénomène, mais celui ci ne se réduit évidemment pas à ces deux exemples. Enfin, il est estimé par les professeurs que les changements de programme sont insuffisamment assortis d'offre de formation continue.

---